



MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des Assurances
GROUPE MAIF – Gestion spécialisée – 79018 NIORT CEDEX 9
Fax : 05 49 26 59 95

Sociétaire : 4234098K

**UNIVERSITE TOULOUSE 2 JEAN JAURES
5 ALLEES ANTONIO MACHADO
31058 TOULOUSE CEDEX 09**

ATTESTATION D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Période d'assurance du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bénéficiaires

Les bénévoles, animateurs, et toute personne participant aux activités de l'Université.

Garanties Individuelle Accident

- "Incapacité permanente totale ou partielle -AIPP 50 000 € X le taux
- « Décès » 30 000 €
- « Frais médicaux, pharmaceutiques et de transports restés à charge : 3 000 €
 - Lunettes..... 200 €
 - Prothèse dentaire..... 400 €
 - Prothèse auditive..... 3 000 €
- « Incapacité temporaire de travail » :50 €/jour pendant 365 jours avec franchise de 15 jours. En cas d'hospitalisation, la franchise est de 3 jours.
- "Frais de recherche et de sauvetage des vies humaines" 10 000 € par victime

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Fait à Niort, le 09/01/2024
Le Représentant de la Société

Groupe MAIF
Gestion Spécialisée
79018 NIORT Cedex 9